



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

## Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 14 novembre 2021 Dojo ALAIN LEHETET - Chevigny St Sauveur

Ouverture de la séance à 9h52.

Au 14 novembre 2021, le Comité Départemental compte 34 clubs et 1408 licenciés.

La liste d'émargement fait apparaître 10 clubs représentés sur 34.

Le Président insiste sur la reprise de la vie sportive et l'intéressement à la vie associative post covid en faisant référence aux clubs non représentés.

**M. Néant Nicolas, secrétaire général, annonce l'ordre du jour.**

### **Ordres du Jour :**

- Approbation du CR de l'AG du 7 mars 2021
- Rapport moral du président et feuille de route de la saison
- Présentation et approbation du budget 2020-2021
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021-2022
- Rapport d'activité de la commission sportive et actions pour la saison
- Présentation du calendrier sportif 2021-2022
- Nouvelles missions des organes déconcentrés
- Questions diverses : présentation de la section scolaire.

**Soumis au vote, le compte rendu du PV du 7 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.**

**Mot de bienvenue du Président et rapport moral - M. Franck PICARD**

### **Feuille de route de la saison**

Le Président fait observer une reprise de l'activité sportive avec plus de licenciés au mois de novembre qu'à la fin de la saison précédente. Le Président espère une reprise d'avant crise.

Le Président félicite son ami Steven Da Costa, le Comité aura l'honneur de l'accueillir en Côte d'Or. Les élus des clubs ont la responsabilité de donner des rêves de réussite aux jeunes.

**Intervention du Président du Conseil des Ligues Régionales - M. Raymond RAVASSAUD**

M. Ravassaud conforte les propos du Président dans l'espoir d'une reprise du dynamisme d'avant la crise.

Le Président du Conseil des Ligues Régionales rappelle le rôle de la Fédération (Grades, Formations AFA, DAF, DIF et Titre de Formation Professionnelle).

La Fédération emploie actuellement 40 personnes équivalent temps plein et 15 Cadres d'Etat.

Pour la saison 2021/2022, la Fédération exonère les clubs du paiement de la cotisation fédérale pour la deuxième année consécutive.

Concernant les licences au niveau national : en 2019-2020 la Fédération comptait 245000 adhérents contre 166000 licenciés sur la période de crise (2020-2021) avec une perte de trois millions d'euros de recettes.

Les licences continuent de remonter et, fin novembre, le Président espère qu'on retrouvera le nombre de licenciés lors de la saison écoulée. Le 13 novembre 2021, le nombre de licenciés était de 159083.

M. Ravassaud évoque les nouvelles missions des départements (DIF DAF), des avancées majeures mais le maintien des ZID : c'est un souhait fédéral.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Le Président du Conseil des Ligues Régionales indique que pour l'Olympiade future, l'élection du Conseil d'Administration évoluera probablement (vote par les clubs).

Le Président félicite le webmaster et membre du CODIR, M. Damien Buffy.

A ce sujet, il annonce que la base de données GOAL sera bientôt remplacée.

Enfin, le Président du Conseil des Ligues Régionales tient à remercier le travail effectué par le CDK21 et son rayonnement à l'échelle nationale.

## Feuille de route de la saison - M. Franck Picard

M. le Secrétaire Général rappelle les priorités de la politique du Comité : rayonner à l'échelle des territoires du département.

### **Les stages délocalisés et les actions de détection.**

Le Président du département propose d'envoyer des jeunes pour former des jeunes pour les championnats. Il faut ainsi des entraîneurs pour connaître les jeunes et les coacher.

M. Franck Picard explique que certains clubs se sont spécialisés sur la filière compétition. Le département a la chance d'avoir une structure de haut niveau par le biais de l'AKDC, club élite.

Le Président est inquiet de la désertion des clubs bourguignons lors des compétitions nationales.

Le Département souhaite donc apporter un soutien aux clubs dans cette optique, afin de retrouver une assise nationale.

Le Président souligne le peu de réponse en kata compétition malgré l'offre de Lila Bui, championne du monde.

L'offre des entraîneurs est bien présente. Faire briller les yeux des jeunes pour les attirer et les garder, tel est l'objectif du Président pour les entraînements délocalisés.

Les priorités de la Fédération sont la formation des enseignants et les activités d'animation.

Le département doit former tous les coaches par des formations diplômantes (DAF et DIF).

Les inscriptions se feront sur le site et les formulaires seront en ligne.

Des pré-formations sont effectuées en ligne. Le département souhaite préparer au diplôme d'enseignement. Le Président indique que l'on ne peut plus refuser des licenciés aux examens.

Le département doit donc peaufiner le niveau technique et pédagogique des potentiels futurs candidats.

La 2<sup>ème</sup> priorité sont les activités d'animation avec le challenge de Noël ouvert aux 1<sup>ères</sup> années de licence. Le Directeur Technique Départemental, Antonio Fois, indiquera les grandes lignes dans la suite de l'Assemblée.

M. Pascal Doyen demande ce qui est mis en place pour retrouver le public expérimenté.

Le Président répond que ce public doit être ciblé par les clubs.

M. Ravassaud précise que des experts régionaux vont être nommés pour développer les prestations en fonction des publics ciblés.

M. Bruno Soumenat indique que la Ligue Régionale a mis en place des stages pour les publics expérimentés.

Arrivée de Isabelle Richard (Section Sportive Clos de Pouilly), invitée, à 10h25.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Projet sportif fédéral : nouvelle gouvernance

Repères chiffrés

M. Franck Picard précise que, concernant l'ANS, les demandes sont à faire autour du mois d'avril - mai.

Le Président souligne que peu de clubs font la demande.

M. Franck Picard insiste sur les comportements professionnels des clubs : L'Etat alloue des aides. Les clubs ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas d'aides.

Mme Monique Yazzourh, en tant que Secrétaire Générale du CDOS21, fait observer que peu de clubs de karaté ont des compte-asso.

Le Président du Comité indique la création de Conférences Régionales du Sport. Comme l'ANS, elles associent des représentants de l'État, du mouvement sportif, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux.

Mission : Elle établit un **projet sportif territorial** en tenant compte :

- des **orientations nationales** définies dans le cadre de la **convention d'objectifs** conclue entre l'Etat et l'ANS,
- des **spécificités territoriales**.

**Le Président dévoile les évolutions :**

- Les financements ne sont plus gérés par le CNDS mais par L'ANS
- La fédération propose ses orientations à l'ANS au travers d'un **Projet Sportif Fédéral** ;
- Les projets subventionnables déposés par l'ensemble des organismes déconcentrés et associations affiliées à la fédération se basent sur les orientations proposées par la Fédération et validées par l'ANS ;
- La Fédération traite et valide les demandes de subventions
- L'ANS finance directement les associations dont les projets sont retenus par la Fédération.

Le Président insiste sur les démarches à effectuer depuis le compte-asso. Un bilan d'action sera demandé en fin d'année civile.

M. Franck Picard rappelle les priorités de la saison :

- La formation;
  - Coaches
  - Jeunes arbitres
  - Individuelle (formation continue et D.E)
- Le Développement de la pratique;
  - Section ou club
  - Pratique en milieu scolaire, hospitalier
  - santé
  - Para sport
  - Féminine
- Organisation d'évènements;
  - Compétitions non officielles
  - Sensibilisation à la citoyenneté
- Promotion;
  - Pratique séniors
  
- 3 projets (actions) pour les clubs
- 4 projets pour les comités départementaux



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

- ✓ Les formations
- ✓ Les événements disciplinaires
- ✓ Les sports de contact
- ✓ Evènements promotionnels
- 5 projets pour les L.R
  - ✓ Les formations
  - ✓ Les événements disciplinaires
  - ✓ Les sports de contact
  - ✓ Evènements promotionnels

Le Président présente la description du plan de relance à hauteur de 297450 euros.

M. Picard présente les priorités prévisionnelles :

- La formation;
  - Coaches
  - Jeunes arbitres
  - Individuelle (formation continue et D.E)
- Le Développement de la pratique;
  - Section ou club
  - Pratique en milieu scolaire, hospitalier
  - santé
  - Para sport
  - Féminine
- Organisation d'événements;
  - Compétitions non officielles
  - Sensibilisation à la citoyenneté
- Promotion;
  - Pratique séniors

M. Franck Picard présente les perspectives :

### **Reprise des événements physiques, stages et compétitions nationales**

Ce sont 23 stages et 21 compétitions qui sont prévus au calendrier national pour l'ensemble des disciplines associées sur la saison 2021 - 2022.

### **Renforcer la présence des disciplines associées en région**

9 régions vont accueillir des événements nationaux des D.A. cette saison.

M. Picard constate que nous sommes la plus petite ligue de France avec deux clubs inscrits dans le Parcours de Performance Fédéral, à destination des Sportifs de Haut Niveau. Un licencié qui est inscrit dans le Portail du Suivi Quotidien du Sportif de haut niveau permet d'avoir un suivi entre sa scolarité ou son cursus de formation et son cursus sportif. En aucun cas l'athlète ne change de club. Ce dispositif permet à un jeune d'avoir accès à des bourses, avoir un aménagement de l'emploi du temps du collège au lycée.

Ainsi, plus les jeunes sont formés tôt, plus un vivier permet de compléter ces effectifs à proposer in fine aux équipes de France. Le Président conclue que cette démarche passe par la création d'une synergie commune avec les clubs.

Attirer de nouveaux publics

- Adaptation des formats / règlements pour les enfants
- Mise en avant de la pratique féminine
- Développement de projets autour de thématiques sociétales :



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

- Le sport santé
- Les arts martiaux et la lutte contre les violences

## Les Licences

Le Président indique que chaque licencié peut télécharger l'application FFK. L'objectif est l'efficacité de l'accès aux compétitions (plus besoin de vérification de passeport). Il en revient de la responsabilité des clubs concernant les certificats médicaux.

## Rapport du trésorier

**Monique Yazzourh, trésorière, présente le compte d'exploitation 2020/2021.**  
Elle précise que le budget a anticipé la baisse de subvention.

Le budget est décliné en fonction de la politique menée par le département.  
Le don de l'entreprise Barbe, 1000 euros, est affecté au loyer.

**Budget 2020/ 2021 : 19950,42 €**  
**Budget prévisionnel : 26673,33 €**

*Soumis au vote, le compte d'exploitation 2020 / 2021 est approuvé à l'unanimité*

## Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021/2022

La trésorière travaille sur un budget de 26673,33 euros.  
Le championnat se déroulera sur un jour et demi, ce qui modifie la donne par rapport à la saison 2018-2019 (dernier championnat).

**Dépenses 2020 / 2021 : 13969,85**  
**Recettes prévisionnelles : 26673,33 €**

*Soumis au vote, le budget est approuvé à l'unanimité*

Monique Yazzourh précise qu'une formation sur le Casico va être mise en place pour la gestion de la trésorerie des clubs.

Madame Yazzourh remercie Monsieur Coutanche pour sa rigueur et son aide.

## Rapport d'activité de la saison 2020-2021 par le DTD, Antonio Fois.

M. Antonio Fois, DTD, souhaite faire passer un esprit de jeunesse au sein du département. Ceci passe par la formation. Antonio remercie en ce sens Hervé Delage.

Le DTD rassure les clubs concernant le passage du 1<sup>er</sup> DAN. Le passage qui se fera en 1<sup>er</sup> DAN c'est le passage fédéral. Il faut 3 personnes 2<sup>ème</sup> DAN pour organiser le passage. Si ce n'est pas le cas, une aide entre club est possible.

Mme Nathalie Pinardin souligne que le passage de grade en club est libre. Antonio Fois précise que pour son homologation, le passage sera envoyé au Département. Le programme n'est pas libre non plus. Seule la date de passage est libre.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Les PPB seront coachés par des DAF des personnes qui ont moins de 18 ans, testé ici et relayé partout en France.

Mme Nathalie Pinardin demande si la cession de formation sur les grades sera prévue. Antonio Fois précise que Gérard Mattiucci a prévu ceci plus tard.

Le Challenge Berger de Noël est une déclinaison de cet esprit de jeunesse mise en place par le département.

M. Antonio Fois insiste sur l'esprit de fête, de progrès et de fraternité entre les licenciés. L'objectif est de motiver les enfants pour la compétition : prendre du plaisir et se dépasser.

Le championnat sera organisé sur deux jours : les 8 et 9 janvier 2022 avec sur-classement. Mme Pinardin précise qu'un minime qui perd ne peut pas continuer. Un cadet qui gagne dans la catégorie junior en ZID prend la place d'un junior.

Le DTD remercie Christophe Coutanche pour l'arbitrage qui amène une bonne ambiance et surtout de la compétence. Le DTD remercie M. Damien Buffy pour ses affiches.

Le DTD remercie l'équipe technique qui est à chaque fois présente pour les compétitions.

M. Pascal Doyen demande à des personnes d'être présentes pour la sécurité. La vérification des pass sanitaires nécessitera une présence supplémentaire.

M. Nicolas Néant indique qu'une réunion de préparation au Championnat sera organisée à la fin du mois de novembre.

M. Jean-Marc Ducatez apporte un complément sur les grades : ceux qui commencent au club poursuivent dans leur club.

## ***Arbitrage - Christophe Coutanche***

Les objectifs du CDK sont :

- 1 arbitre jeune par club pour le Championnat CDK
- 1 école d'arbitrage jeune
- stages dans les clubs

Le Président fait un point sur les formalités administratives

- Obligation de sécurité sur les compétitions
- Modifications statutaires
- Dispositifs URSSAF : Franchise et assiette forfaitaire
- Bulletin de paie pour les arbitres

- Le certificat médical

## ***Passage de grade***

Christophe Coutanche précise la mise en place de 2 stages.

Il remercie le département pour les repas qui favorisent une réelle cohésion.

Deux stages sont révélateurs des chiffres : 21 personnes avec seulement 11 du département dont 2 stagiaires. Une seule fille et 2 clubs : AKDC et USCD, soit un corps arbitral masculin et représenté par de 2 clubs.

M. Coutanche explique que la situation est problématique pour les championnats car il faudra lancer un appel sur les départements limitrophes. Il indique que les clubs du département doivent prendre part à cette problématique d'arbitrage. Pas d'arbitrage sur les propres clubs (règlement fédéral).



## COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

M. le Responsable de l'arbitrage rappelle à l'AG qu'une intervention dans 5 clubs a eu lieu il y a 3ans.  
M. Coutanche souhaite réengager cette dynamique.  
M. Antoine Lecomte demande à partir de quel grade on peut arbitrer. M. Coutanche indique à partir de la ceinture orange.

M. Christophe Coutanche précise ses deux objectifs : changer la vision de l'arbitrage aux jeunes et aux parents, impulser une dynamique afin de susciter une prise de plaisir à arbitrer.  
Il indique que l'arbitrage permet aussi le progrès dans sa propre pratique et invite de facto à connaître le règlement pour progresser. L'arbitrage est aussi un atout pour le socle commun de connaissance et de culture à destination des mineurs (dans leur scolarité).  
M. Nicolas Néant complète ces propos avec la plus-value dans le cadre du parcours citoyen des élèves dans leur scolarité, de l'école à l'université.  
M. Jacques Robert propose qu'une affiche puisse promouvoir l'arbitrage.

M. Christophe Coutanche insiste sur l'accompagnement des coaches, pour sa propre expérience il remercie Dominique Babic.

Enfin, il invite à un stage pratique : la compétition de Noël aura comme objectif de créer une cohésion de groupe de tous les clubs et à terme de créer une école d'arbitrage. Il cite celle sise en Alsace-Lorraine qui regroupe 80 jeunes arbitres de moins de 18 ans.

### Questions diverses : section scolaire du Clos de Pouilly présentée par Isabelle Richard.

Présentation section scolaire karaté clos de Pouilly.

Le but est d'inclure le sport dans la scolarité. Les élèves s'entraînent le lundi et le vendredi de 15h à 17h. Les entraînements sont inclus dans l'emploi du temps de l'élève. La scolarité est suivie par deux professeurs référents et des aides personnelles sont mises en place si besoin.

La licence est prise dans le club d'appartenance et le karatéka représente son club aux compétitions nationales. La licence UNSS est obligatoire et le karatéka représente le collège lors des compétitions UNSS.

Le coût est de 30 euros par mois sur 10 mois soit 300 euros l'année.

Contacts :

Isabelle Richard : [isarichard21@yahoo.fr](mailto:isarichard21@yahoo.fr)

Claire Pradel : [claire.pra@wanadoo.fr](mailto:claire.pra@wanadoo.fr)

Stephan Lamure : [Stefyokoach@Yahoo.fr](mailto:Stefyokoach@Yahoo.fr)

M. Ravassaud indique que la LBFK organise un stage national Krav Maga en mars avril.

Mme Nathalie Pinardin souhaite évoquer les Championnats de la ZID. Les compétitions Elite et Honneur auront lieu le même jour. Pour les kata, les minimes et juniors se feront le matin, cadets et seniors et équipe en fin d'après-midi. Entre les 2, Elite et Honneur, kata pupille benjamin mais pas de poussin cette année. Elle remercie ainsi l'organisation du challenge de Noël.

Mme Pinardin indique enfin l'absence de compétition dans la catégorie vétéran car pas à l'ordre de la règlementation. Cette catégorie Vétéran se trouve seulement en ligue régionale. Les vétérans sont donc considérés en seniors.

Nathalie Pinardin s'occupe de la création des compétitions pour le championnat, inscription d'ici le début du mois prochain en ligne. Durée d'un mois pour l'inscription. Pas d'inscription après.

Inscription 3 euros en ligne ou paiement des inscriptions sur place.

Le Président et le Secrétaire clôturent la séance à 12h02, souhaitent une excellente saison aux présidents de clubs. Le Président invite l'assemblée à un moment de convivialité.

Le Secrétaire général

Nicolas NEANT

Le Président

Franck PICARD